

Mairie d'Alata – Département de Corse du sud

Dossier de presse

Visite du chantier du  
nouveau groupe scolaire de Trova  
par Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Mercredi 4 mai 2011



---

Contact presse - Pascale PEIGNAUD  
06 80 53 90 86  
mairie-alata@wanadoo.fr



## Sommaire

---

La naissance du projet.....	p3
Le phasage du projet.....	p4
Les caractéristiques du bâtiment.....	p5
Les chiffres clefs.....	p6



## La naissance du projet

---

### Une opération qui anticipe le développement de la commune

Dès 2005, dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme – document approuvé par délibération en date du 11 juillet 2006 -, **la commune a engagé une réflexion prospective de manière à anticiper son futur développement.**

La population de la commune, dont la vocation résidentielle – favorisée par des conditions d'accessibilité très favorables et un cadre de vie préservé – s'est peu à peu confirmée, a effectivement connu une croissance très significative : de 452 habitants en 1975 à 3062 habitants aujourd'hui (*INSEE, recensement 2008*).

**Les familles sont, ainsi, de plus en plus nombreuses à venir s'installer et la population enfantine s'accroît**, notamment sur le versant Est de la commune. La tranche d'âge des 3-11 ans représente 11% de la population totale.

Aussi, considérant la nécessité d'augmenter la capacité d'accueil de cette population et de permettre aux familles de scolariser leurs enfants au plus près de leur domicile, la commune d'Alata a choisi de construire un nouveau groupe scolaire au lieu-dit Trova.

#### L'année scolaire 2010-2011 en chiffres

Les effectifs sont dans l'ensemble en augmentation sur les deux écoles.

**L'école de Tuscia** enregistre un contingent de **117** élèves, ainsi répartis :

- Maternelle, **40** élèves (13 PS, 12 MS et 15 en GS).
- Élémentaire, **77** élèves (10 CP, 17 CE1, 17 CE2, 14 CM1 et 19 CM2)

La moyenne étant d'environ **23** élèves par classe.

S'agissant de **l'école du Pruno**, **204** élèves composent, quant à eux, les huit classes à savoir :

- Maternelle, **69** élèves (18 PS, 25 MS et 26 en GS).
- Élémentaire, **135** élèves (30 CP, 24 CE1, 29 CE2, 24 CM1 et 30 CM2)

Le nombre important d'élèves en CP, CE1 et CM2, a nécessité un redéploiement dans 2 classes, une composée de 24 CE1 et 3 CP, une autre accueillant 24 CM1 et 2 CM2, assurant une moyenne d'environ 25 élèves par classe.

### Un programme concerté avec les futurs utilisateurs

Ainsi, et dès 2005, la commune a-t-elle décidé de lancer, avec le soutien du Bureau d'Etudes CJ Consultants, une étude de programmation afin de définir précisément le contenu du projet ainsi que son enveloppe financière prévisionnelle.

Au terme d'une procédure de concours restreint, conduite sur la base du programme remis par le programmiste, le jury spécialement constitué a nommé le cabinet BLANC-COLIN pour développer les études du projet sur la base de son esquisse.

L'équipe municipale a souhaité associer très étroitement et en amont, les futurs utilisateurs de l'équipement à cette réflexion.

Dès lors, **enseignants, agents communaux, parents d'élèves ont-ils contribué à préciser et enrichir, progressivement, les travaux ainsi conduits.**

# Le phasage du projet

---

## ... Du groupe scolaire

En 2007, et au vu du dossier d'études remis par le maître d'œuvre, le Conseil municipal a décidé d'engager une **première tranche de travaux** correspondant à la réalisation du groupe scolaire.

Cette 1<sup>ère</sup> tranche comprend :

- **3 maternelles,**
- **5 élémentaires,**

ainsi que la réalisation de la **cantine** et de la **garderie**.

Cette première tranche, ouverte le 11 avril 2009, sera – en dépit des aléas survenus lors du déroulement du chantier, et tout particulièrement les fortes intempéries qui ont fortement retardé la réalisation du gros œuvre entre le printemps et l'automne 2010 – achevée en août prochain.

**L'école ouvrira ainsi les portes de cinq classes à la rentrée scolaire 2011-2012, en remplacement de l'école de Tuscia.**

## ... au complexe socio culturel

Au-delà, et dans un souci de répondre aux besoins d'animation sociale de la commune en assurant un rééquilibrage territorial des équipements dédiés, la Municipalité a retenu l'idée de créer un pôle d'animation sociale et de proximité pour les riverains du lieu-dit Trova comme pour l'ensemble des habitants de la commune.

Ouverte en mars dernier, cette **deuxième tranche** prévoit la réalisation de :

- la **médiathèque,**
- la **salle polyvalente,**
- la **mairie annexe,**

ainsi que

- le **logement de fonction** du gardien.



## Les caractéristiques du bâtiment

---

### La prise en compte des critères de l'excellence environnementale ...

Le souhait de la Municipalité d'inscrire ce projet dans une **perspective de développement durable se traduit dans les choix techniques et de construction.**



Il a ainsi été demandé au maître d'œuvre de respecter les principes suivants :

- insertion harmonieuse du plan masse dans le site,
- recours aux énergies renouvelables,
- limitation des besoins en énergie par un traitement approprié de l'orientation, des volumes et de l'enveloppe,
- réduction de la nocivité des déchets d'activité ...

### ...et d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite

Pour l'ensemble du programme, groupe scolaire et pôle d'animation sociale, **les dispositions constructives et architecturales adoptées visent à permettre l'accessibilité des personnes à mobilité réduite.**

Dès lors, le parti a été pris d'une **conception intégrale de l'ouvrage de plein pied.**

Au-delà, l'accès aux bâtiments comme au parking, la totalité des cheminements extérieurs, des circulations intérieures et l'ensemble des équipements répond aux normes actuellement en vigueur.

## Les chiffres clefs

---

### Surfaces - Tranche 1 : groupe scolaire

1 espace « maternelle » de 580 m2

1 espace « primaire » de 515 m2

8 classes de 65m2 chacune environ

1 salle des maîtres de 40 m2

1 espace de restauration de 140 m2

### Coût total et financements - Tranche 1: groupe scolaire

**2.590.599 € HT, soit 2.797.847 € TTC**

Participation Etat	500 000 €
Participation Conseil Général de Corse du sud	450 000 €
Participation Collectivité Territoriale de Corse	457 347 €
Participation de la commune (fonds propres et emprunt)	1 390 500 €

### Coût total et financements - Tranche 2: complexe socio culturel

**1.850.000 € HT, soit 1.998.000 € TTC**

Participation Etat	388 000 €
Participation Conseil Général de Corse du sud	376 451 €
Participation Collectivité Territoriale de Corse	96 981€
Participation de la commune (fonds propres et emprunt)	1 136 568 €



